



communiqué de presse

Paris, le 5 février 2015

Orange et Deutsche Telekom concluent un accord avec BT pour la cession de l'intégralité de leurs parts d'EE

Orange et Deutsche Telekom AG ont annoncé aujourd'hui la signature d'un accord avec BT Group plc (BT) visant la cession de l'intégralité de leurs parts d'EE, entreprise commune aux deux sociétés au Royaume-Uni.

Les deux parties se sont entendues sur une valeur d'entreprise de 12,5 milliards de livres sterling (environ 16,7 milliards d'euros), conformément aux termes fixés lors de l'annonce des négociations exclusives. Ce montant correspond à 7,9 fois la valeur de l'EBITDA retraité d'EE en 2014. A l'issue de cette transaction et suite à l'émission de nouvelles actions de BT pour Orange et Deutsche Telekom, Orange recevra environ 3,4 milliards de livres sterling (environ 4,6 milliards d'euros) en numéraire et une participation de 4 % dans l'entité commune BT/EE. Le montant du numéraire perçu par Orange est soumis aux ajustements habituels qui interviendront au moment de la clôture de la transaction.

La transaction envisagée constitue une proposition financière attractive pour Orange et ses actionnaires, car elle reconnaît à sa juste valeur la création et le développement réussi d'EE en tant que coentreprise née de la combinaison d'Orange UK et T-Mobile UK. Avec une participation de 4 % dans le nouvel ensemble BT/EE, Orange pourrait bénéficier de mouvements haussiers liés à la mise en œuvre des synergies et, plus généralement, au succès commercial de l'entreprise. Orange s'est engagé à ne pas céder sur le marché sa participation dans BT pendant une période de 12 mois.

L'accord est soumis à l'approbation des actionnaires de BT et des autorités compétentes. Sa finalisation est attendue d'ici à mars 2016.

La combinaison de BT et EE donnerait naissance au premier opérateur télécom du Royaume Uni offrant à ses clients des services convergents innovants combinant la puissance du très haut débit en fibre, du wifi et de la 4G.

Stéphane Richard, Président-Directeur Général d'Orange a déclaré : « Cet accord avec BT permet de valoriser avec succès plus de cinq années d'efforts, avec notre partenaire Deutsche Telekom, pour créer avec EE le premier opérateur mobile de Grande-Bretagne. Pour Orange, cette opération permettra de renforcer notre bilan et de nous ouvrir ainsi de nouvelles marges de manœuvre sur nos marchés. En conservant une participation significative dans BT, nous allons également bénéficier des synergies de cette opération qui verra la création du premier opérateur convergent fixe-mobile au Royaume-Uni. »

Créée en 2010, EE est le résultat de la fusion des opérations d'Orange et de Deutsche Telekom au Royaume-Uni : Orange UK et T-Mobile UK. L'entreprise a enregistré un chiffre d'affaires de 6,3 milliards de livres sterling en 2014, emploie environ 13 000 personnes et dispose d'un réseau de 580 boutiques. EE compte plus de 30 millions de clients mobiles, haut débit et sur le marché de gros.

à propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros en 2013 et 159 000 salariés au 30 septembre 2014, dont 99 800 en France. Présent dans 30 pays, le Groupe servait 240 millions de clients dans le monde au 30 septembre 2014, dont 182 millions de clients du mobile et 16 millions de clients haut débit fixe. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services.

Orange est coté sur le NYSE Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com, www.livetv.orange.com ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contacts presse : +33 1 44 44 93 93

Olivier Emberger, olivier.emberger@orange.com

Tom Wright, tom.wright@orange.com

AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse contient des "déclarations prospectives". Les déclarations prospectives sont des déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Il s'agit de déclarations concernant le déroulement anticipé d'événements, d'attentes, en particulier en raison du paiement d'une partie du prix en titres, ou de principes et d'hypothèses sous-jacentes aux cas précités. Les déclarations prospectives comportent des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses, y compris, mais de façon non limitative, une incertitude sur le fait que BT obtienne les autorisations réglementaires des autorités compétentes; qu'Orange, Deutsche Telekom et BT se mettent d'accord sur une convention les liant ou la possibilité que les bénéfices attendus ne se concrétisent pas comme prévu, ainsi que tout autre risque et incertitude qui ne dépendent pas des parties. Si de tels risques et incertitudes se concrétisent ou que des telles hypothèses s'avèrent fausses, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par de telles déclarations et hypothèses prospectives.

Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué sont formulées à la date de sa publication.

La distribution de ce communiqué de presse peut être sujette à des restrictions selon le droit en vigueur dans certaines juridictions. Toute personne entrant en possession de ce document est tenue de s'informer des éventuelles restrictions locales et de s'y conformer. Si la transaction envisagée venait à être finalisée, l'accord sera soumis à l'approbation des actionnaires de BT.